

CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE SUR L'EMPLOI ET LE HANDICAP

QUELLES FORMATIONS
POUR PERMETTRE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES
ET L'ACCÈS À L'EMPLOI
POUR TOUS ?



JEUDI 3 OCTOBRE 2013
MAISON DE LA CHIMIE

Présidée par

Martine CARRILLON-COUVREUR

Députée de la Nièvre, Vice-présidente
de la Commission des affaires sociales,
Présidente du Conseil national consultatif
des personnes handicapées

Denis JACQUAT

Député de la Moselle,
Membre de la Commission
des affaires sociales

Sous le haut patronage de

Michel SAPIN*

Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Formation professionnelle
et du Dialogue social

Marie-Arlette CARLOTTI*

Ministre déléguée auprès de la
ministre des Affaires sociales et de la
Santé, chargée des Personnes handi-
capées et de la Lutte contre l'exclusion

George PAU-LANGEVIN*

Ministre déléguée auprès
du ministre de l'Éducation
nationale, chargée
de la Réussite éducative

08H30 ACCUEIL DES CONGRESSISTES

09H00 OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE

Marie-Arlette CARLOTTI*, ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion

09H30 INTRODUCTION DES DÉBATS

Martine CARRILLON-COUVREUR, députée de la Nièvre, vice-présidente de la Commission des affaires sociales, présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées

Denis JACQUAT, député de la Moselle, membre de la Commission des affaires sociales

10h00 LA QUALIFICATION, PRINCIPAL FREIN À L'ACCÈS À L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS ?

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES PAR LES ENTREPRISES ENGAGÉES ?

Un manque de qualification chez les jeunes en situation de handicap ?

Des candidats principalement issus des filières professionnelles courtes, qui ne correspondent pas aux attentes des entreprises ?

Comment sensibiliser et former les managers à l'emploi de personnes handicapées ?

UNE INSUFFISANTE PRISE EN COMPTE DU HANDICAP PAR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

Quel organisme spécifique de conseil en orientation pour les personnes en situation de handicap ?
Un manque criant d'information ?

Quelle accessibilité des lieux d'enseignement ?
Comment améliorer l'accueil physique et logistique des étudiants handicapés ?

Quelle formation spécifique des enseignants ?

PRÉSIDIÉ PAR

Denis JACQUAT, député de la Moselle, membre de la Commission des affaires sociales

INTERVENANTS

Fabienne CORRE-MENGUY*, responsable du relais handicap santé (RHS), Université Pierre et Marie Curie

Claire-Lise CAMPION*, sénatrice de l'Essonne, co-rapporteur sur l'application de la loi de 2005 relative au handicap, auteure d'un rapport sur l'accessibilité des personnes handicapées

Isabelle DEBRÉ*, sénateur des Hauts-de-Seine, co-rapporteur sur l'application de la loi de 2005 relative au handicap

Yolaine DROUILLY, déléguée générale, Association Passerelle

Annie LE HOUEROU*, députée des Côtes-d'Armor

Pascal LE GUYADER, administrateur, Association Handi'EM

André MONTANÉ, Président, Comité national du FIPHP

Barbara POMPILI*, députée de la Somme, présidente du groupe d'études sur l'intégration des personnes handicapées

Christian SANCHEZ, président, ARPEJEH

Emmanuelle WARGON*, déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle, ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Représentant de l'UNAPEI

DEBAT AVEC LA SALLE

12H GRANDS TÉMOINS – QUELLES BONNES PRATIQUES DÉJÀ MISES EN PLACE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

Claire SECONDÉ, responsable du Pôle handicap, Science po
Intervention d'un étudiant en études supérieures en situation de handicap

12H30 DÉJEUNER

14H00 OUVERTURE DES TRAVAUX DE L'APRÈS-MIDI

George PAU-LANGEVIN *, ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale, chargée de la Réussite éducative

14H30 QUELLE SYNERGIE DÉVELOPPER ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA FORMATION ?

QUELS PARTENARIATS ENTRE LES GRANDES ÉCOLES ET LES ENTREPRISES ?

Faire connaître les initiatives des entreprises, informer les enseignants, créer des bourses d'étude spécifiques... : quelles collaborations possibles ?

Les exemples de formations professionnelles internes aux entreprises : quel succès ?

Diversifier les activités et les formations des personnes handicapées afin de répondre aux besoins des secteurs : comment élargir les compétences des jeunes handicapés ?

COMMENT AMÉLIORER LE RÔLE DE L'ÉTAT ET DE L'ÉDUCATION NATIONALE ?

Quelle aide financière pour les jeunes et leurs familles ?

Quelles aides pour les entreprises ayant une politique engagée en faveur de l'emploi des personnes handicapées ?

Comment améliorer le conseil et l'accompagnement des étudiants handicapés ?

Quelles actions dès le collège et les lycées auprès des jeunes ?

Quelles offres d'apprentissage pour quelles filières professionnelles ?

Les mesures en cours : quelles conclusions du Conseil interministériel au handicap ?

Comment améliorer la visibilité et l'efficacité des Caps emploi ?

Quelle adaptabilité des emplois aidés et des emplois d'avenir en faveur des personnes handicapées ?

Pourquoi développer les négociations interprofessionnelles et par branches pour favoriser l'emploi des personnes handicapées ?

PRÉSIDÉ PAR

Martine CARRILLON-COUVREUR, députée de la Nièvre, vice-présidente de la Commission des affaires sociales, présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées

INTERVENANTS

Louis BONET, président, association Droit au savoir

Emmanuel CONSTANS*, président, ADAPT

Pénélope KOMITES*, présidente, Commission initiée par le Gouvernement sur la professionnalisation des accompagnants à la vie scolaire

Isabelle LE CALLENNEC, députée d'Ille-et-Vilaine, membre de la mission d'information « emplois d'avenir », membre du Groupe d'études Intégration des personnes handicapées

Odile MENNETAU*, présidente, AGEFIPH

Richard OZWALD, directeur de la diversité, de l'inclusion sociale et de la mission handicap, Société générale

Martine PINVILLE*, députée de la Charente, présidente du Comité National Autisme

Nicolas PEJOUT, directeur de la formation continue, Sciences po

Représentant de l'APAJH

Représentant du groupe AFT-IFTIM

DÉBAT AVEC LA SALLE

16H30 CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE

Michel SAPIN*, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

INFORMATIONS PRATIQUES

Pourront participer à cette conférence uniquement les personnes ayant retourné leur coupon d'inscription avant le **MARDI 1^{er}OCTOBRE 2013**
à RIVINGTON - 9 rue de Milan - 75009 Paris

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières inscriptions parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum a été atteinte seront informées que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Toute annulation de l'inscription au déjeuner doit être signalée par écrit 8 jours avant la date de la conférence pour être remboursée.

LIEU DE LA CONFÉRENCE

Maison de la Chimie - Petit Amphithéâtre
28 rue Saint-Dominique - 75007 Paris

MÉTRO : Invalides ou Assemblée nationale

RER C : Invalides

BUS : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94

PARKING : Invalides

LIEU DU DÉJEUNER

Maison de la Chimie - Petit Amphithéâtre
28 rue Saint-Dominique - 75007 Paris

Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquittées des frais et ayant été accueillies au préalable sur les lieux de la conférence.

RENSEIGNEMENTS

9 rue de Milan - 75009 Paris

Tél : 01 84 16 56 51

Fax : 01 84 16 56 58

Contact inscriptions : Maxime CAMBIEN
inscription@rivington.fr

CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE SUR L'EMPLOI ET LE HANDICAP

QUELLES FORMATIONS POUR PERMETTRE L'ÉGALITÉ
DES CHANCES ET L'ACCÈS À L'EMPLOI POUR TOUS ?



JEUDI 3 OCTOBRE 2013
MAISON DE LA CHIMIE

COUPON-RÉPONSE

Ce coupon-réponse doit être rempli dans sa totalité et en majuscules.

NOM : _____

PRÉNOM : _____

SOCIÉTÉ : _____

FONCTION : _____

TÉL : _____ FAX : _____

E-MAIL* : _____

ADRESSE : _____

CP : _____ VILLE : _____

* Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.

- PARTICIPATION : Participera à la conférence à titre gratuit
 Participera au déjeuner : 95€ TTC (dont 19,6 % de TVA)
 Souhaite recevoir la synthèse électronique des débats :
60€ TTC (dont 19,6% de TVA)

- RÈGLEMENT : Chèque (à l'ordre de Rivington)
 Virement

CONDITIONS D'INSCRIPTION : VOIR INFORMATIONS PRATIQUES

Coupon-réponse à adresser
par fax, par e-mail ou par courrier à :

RIVINGTON

9 rue de Milan - 75009 Paris

Tél : 01 84 16 56 51

Fax : 01 84 16 56 58

Contact inscriptions : Maxime CAMBIEN

inscription@rivington.fr

CACHET ET SIGNATURE

URGENT - RÉPONDRE AVANT LE MARDI 1^{ER} OCTOBRE 2013